

Jeux vidéo violents ♦ suite

◀ Suite

on est extrêmement actif, contrairement à la télévision. Il y a un investissement cognitif du personnage, qui dans certains jeux est un héros violent. Cela réveille chez beaucoup de joueurs une agressivité «encapsulée» jusque-là.» Un constat particulièrement vrai pour les FPS (First person shooter, jeu de tir à la première personne), où l'écran correspond au champ de vision du personnage.

Le travail le plus complet sur le sujet a été effectué par des chercheurs de l'Université Saint Leo de San Antonio (Floride). Il s'agit d'une analyse de la plupart des études publiées sur vingt ans au sujet des jeux vidéo

Pierre Abensur



◆ «Il est difficile d'interdire, car les jeunes trouveront toujours un moyen de se procurer ces jeux. Mais il faut perfectionner la pédagogie autour de la violence»

Philip Jaffé, psychologue spécialisé dans les droits de l'enfant

violents. Selon les conclusions des chercheurs américains, les jeunes joueurs ont «tendance à imiter dans la réalité les gestes qu'ils viennent de faire accomplir à leurs personnages sur l'écran».

Des «copycat», en somme. Une définition que ne renieraient pas les associations qui luttent contre le suicide des jeunes, elles qui mettent en garde contre une «glorification» du suicide dans les médias, à cause du risque d'imitation. «Je ne sais pas si on peut mettre en avant le même lien de cause à effet avec les jeux vidéo violents, admet Florian Irminger, coordinateur de Stop suicide. Mais je pense que ces jeux provoquent des émotions dont on n'est pas forcément conscient, surtout lorsqu'on est jeune.»

Et c'est là l'un des hics: selon une étude américaine publiée l'an dernier dans une revue spécialisée, les jeux vidéo violents sont particulièrement appréciés par les préadolescents de 12 à 14 ans. Le titre Grand Theft Auto (GTA), dont la sortie du prochain opus le 29 avril suscite une fois de plus la polémique, vient en tête de liste de leurs préférences.

De plus en plus réalistes

Bien sûr, les jeux violents ne représentent qu'une petite part d'un marché en pleine expansion (lire encadré). Pour beaucoup de «gamers» invétérés, ils ne sont carrément pas intéressants, voire repoussants. «Ce genre de jeu m'est insupportable, admet Didier Bonvin, spécialiste des jeux vidéo au «Matin». Certains sont comparables à des snuff movies. Et avec l'évolution des consoles, ils deviennent de plus en plus réalistes.»

Les problèmes potentiels surviennent lorsqu'ils sont mis entre les mains de joueurs jeunes, mais surtout «sensibles et influençables»,

résume Philip Jaffé. «Ces jeux ont un impact incitatif potentiel sur une minorité de jeunes vulnérables. Mais nous n'avons pas assez d'expérience clinique pour attester d'un lien direct. De plus, toute violence est multifactorielle», ajoute pour sa part Pierre-André Michaud, de l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents à Lausanne. Faut-il dès lors attendre qu'un drame établisse une connexion évidente entre jeu et réalité? «Non, répond Philip Jaffé. Les études sont assez claires. Il est difficile d'interdire, car les jeunes trouveront toujours un moyen de se procurer ces jeux. Mais il faut mettre des filtres raisonnables, et perfectionner la pédagogie autour de la violence. Tant au niveau de l'école qu'à celui des parents.» ♦

Jeux violents, bêtes noires d'un marché en plein boom

◆ En Suisse, le marché du jeu vidéo connaît une croissance phénoménale: l'année 2007 a vu le chiffre d'affaires total de la branche augmenter de 40%, selon la Swiss Interactive Entertainment Association (SIEA). Une expansion due principalement à l'ouverture de nouveaux segments de marché et à la commercialisation d'une nouvelle génération de consoles, comme la Wii de Nintendo.

Sexe, drogue et racisme

Sur les 3,7 millions de jeux vidéo et PC vendus sur le marché suisse en 2007, 17% sont des jeux pour «adultes», destinés à des joueurs âgés de plus de 16 ou plus de 18 ans (4%). Parmi les critères pris en compte par le PEGI (Pan European Game Information), chargé de classer les jeux par catégorie d'âge, on trouve: le sexe, la drogue, un langage raciste ou antireligieux, la torture d'êtres humains, d'animaux, ou encore l'attaque contre des personnes vulnérables, explique Sandra Baudois, responsable du SIEA pour la Suisse romande. Des vignettes collées sur les boîtes des jeux avertissent en outre le consommateur d'un contenu violent, sexuel ou injurieux. Afin de décider de la classification d'un jeu, le PEGI fait remplir un questionnaire à son éditeur. Si le produit est



Le chiffre d'affaires total de la branche du jeu vidéo a augmenté de 40% l'an dernier. Maxppp/Bertrand Bechard

potentiellement classable dans la catégorie plus de 16 ou plus de 18 ans, l'éditeur doit en outre envoyer un exemplaire au PEGI pour visionnement.

Problème de ce système: il n'est qu'une recommandation, et si les points de vente s'engagent à le respecter, ils n'y sont pas contraints. En l'absence de base légale, aucune sanction ne peut être prise contre les commerces qui vendent des jeux pour

adultes à des mineurs. «Nous avons conscience que tous les vendeurs ne respectent pas les recommandations», admet Sandra Baudois. Plusieurs tests effectués ces dernières années par des journalistes le confirment amplement. Faut-il durcir la législation? Ces dernières années, le Conseil fédéral s'y est refusé à deux reprises. Le 10 mars dernier, il a rejeté l'idée de la conseillère nationale Viola Amherd (PDC/VS), qui proposait de

taxer les films pornographiques et les jeux vidéo violents pour rendre leur prix dissuasif. Motif du rejet: l'accès à ces produits peut aussi se faire par l'intermédiaire d'adultes ou par Internet. Exemple: le titre réputé ultraviolent Manhunt 2, interdit dans plusieurs pays européens dont la Suisse, puis commercialisé sous une forme édulcorée, est par exemple très facile à télécharger depuis des sites d'échange peer to peer. ♦

La chronique de Lola

◆ Par Lola Favon

Barth, superado

Cette fois, je vais m'arranger pour que Barth ne tombe pas sur cette chronique: il serait furieux. Mon Barth, c'est une crème d'ado. Il a parfois le blues, il aime bien qu'on le laisse tranquille, il peut être très avachi. Mais en général, il est drôle, malin, solide, démerde et plutôt attentionné; et très pudique: pas de confidences entre nous, ni trop d'effusions.

Voici mon histoire: Barth part trois jours en Valais. Quelques heures après son départ, il m'envoie le texto suivant: «Wesh, wesh, je suis a champéry je t'aime je t'aime je t'aime». Pour moi, ce SMS? Barth, mon fils écrit à moi, sa mère, qu'il m'aime? Très louche. Bon, la vérité, c'est que pendant un millième de seconde, je l'ai pris pour moi et j'ai été émue aux larmes, solennelle. Un autre millième de seconde après, un peu mal à l'aise. Mais très vite, j'ai pensé qu'il s'était bien sûr trompé de destinataire. Mon esprit, vif comme un éclair, enregistre l'information: mon fils a une amoureuxse, et il l'aime, et il le lui dit. Wouah! Me voilà encore plus fière: mon fils est capable d'être amoureux et de le dire, comme ça, en toute générosité. C'est génial. Mais... comment être sûre de mon interprétation? Délicat. Si je lui demande: «Tu n'as pas par hasard sélectionné Maman par erreur?», et qu'en réalité, c'est bien à moi qu'il destinait ce message, je risque de le blesser, comme si je refusais son élan d'affection. Si effectivement, il s'est trompé, je le mets dans une

situation gênante, lui qui ne veut jamais rien dévoiler de ses affaires intimes et qui n'a pas envie non plus de dépit sa maman en lui disant qu'un gentil message ne lui est en fait pas destiné. Si je ne lui demande rien, son amoureuxse ne lui répondra pas et il sera triste. Mais surtout, surtout, si je ne lui demande rien, je n'en aurai jamais le cœur net!

Pour moi, ce SMS? Barth, mon fils écrit à moi, sa mère, qu'il m'aime? Très louche

Alors? J'ai craqué bien sûr: en lui posant la question avec le plus de doigté possible (je l'ai quand même énervé). Le pauvre, c'était son tour: «Si je dis à maman que je me suis trompé, je la vexe, etc.» Alors évidemment il m'a répondu que le texto était pour moi, avec un sourire suffisamment futé pour que je ne sache pas du tout à quoi m'en tenir. ♦

◆ Lola a 40 ans, 2 enfants, vit et travaille à Genève. Elle nous livre deux fois par mois ses petits scénarios naturels de la vie courante. Petite brune pétulante, elle nous envoie des cartes postales, où elle cultive sa naïveté comme une philosophie, ne croyant qu'au quotidien comme valeur de la vie.

Le courrier des lecteurs Le Matin dimanche du 13 avril 2008

A propos de l'article «Oui, la Chine fait encore face à des difficultés dans le domaine des droits de l'homme»

Un exemple de désinformation

Hildebert Heinzmann, Crans-Montana

◆ L'interview réalisée par Muriel Jarpe auprès de Mme Jiang Yu, porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères, sous un titre lénifiant, est un exemple classique de désinformation complaisante. Face à la propagande officielle mensongère propre au régime totalitaire chinois («clique du dalaï-lama en connivence avec les forces indépendantistes», «actes de violence criminelle», «accueil enthousiaste de la flamme olympique par la diaspora chinoise et la population locale» [de Londres et de Paris?], etc.), Muriel Jarpe n'a visiblement pas cru bon ou n'a pas eu le courage de relever le caractère manifestement faux des thèses standards relayées fidèlement et avec insistance par Mme Yu. Dommage pour une information équilibrée des nombreux lecteurs de votre hebdomadaire!

La majorité des Tibétains ne veut pas de scission

Fred Gysler, Chéserex

◆ Quelques Occidentaux n'ayant probablement jamais visité le Tibet ou ignorant l'histoire de la Chine, pays pacifique mais naguère victime d'envahisseurs, veulent stopper la flamme olympique et sa caravane publicitaire. Leur objectif est de favoriser la séparation d'une région chinoise depuis le XVIIe siècle qui a réussi à sortir de la pauvreté comme son grand voisin. La majorité des Tibétains ne désire donc pas de scis-



EPH/Manuel H. de León

sion et notre Conseil fédéral l'a bien admis. Les récentes manifestations n'ont fait qu'attiser la violence d'une minorité. L'appel au boycott des produits français par les Chinois et leur colère face à nos critiques méprisantes prouvent une détérioration inutile de nos relations avec un pays dont l'économie dépassera celle des Etats-Unis en 2020. Quant au respect des droits de l'homme, il a progressé sous le nouveau gouvernement depuis 20 ans. Étonnant donc que le régime de Mao responsable de la mort de dizaines de millions de Chinois n'ait jamais provoqué de cortège de protestations en Occident! Les critiques actuelles des nostalgiques du communisme sembleraient indiquer leur opposition à la réussite capitaliste des pays émergents face à un Occident appauvri et moins compétitif. Quant à l'absence étonnante de manifestations en faveur des peuples réduits à la misère par leur gouvernement depuis des décennies (Cuba, Corée du Nord, Darfour, Iran) elle n'honore guère les fauteurs de troubles actuels.

Vos lettres sur les autres sujets

Eclairage sur le cancer du col de l'utérus

A propos de l'article «Coqueluche: les parents en cause»

«Le Matin Dimanche» du 13 avril

Cet article rapporte pour ce vaccin, le même phénomène qu'on a déjà déploré pour celui de la rougeole: depuis la vaccination de masse, l'immunité de la population a diminué pour ces deux maladies. Auparavant elle durait toute la vie, parce que celui qui avait fait la maladie bénéficiait d'un rappel silencieux et sans effets secondaires à chaque épidémie périodique. Les vaccinations sont efficaces à court terme et ces maladies sont effectivement devenues plus rares, mais plus graves aussi car elles touchent des âges plus vulnérables, d'un côté les adultes et de l'autre les enfants de moins de deux ans, parce que la mère vaccinée n'est plus à même de transmettre à son bébé une immunité valable.

Cette constatation permet de voir sous un autre jour la vaccination dite contre le cancer du col de l'utérus. Si, selon votre article, il a fallu plusieurs décennies pour se rendre compte que le vaccin de la coqueluche ne protège que pendant 4 à 9 ans, que dire de ce nouveau vaccin qu'on nous présente comme efficace à vie. En effet, sur la base de 5 années de tests cliniques chez des adolescentes, nos autorités sanitaires affirment que ce vaccin permet d'éviter 70% des cancers alors que la moyenne d'âge des femmes touchées par ce cancer est de plus de 60 ans! Ce vaccin, fort coûteux par ailleurs, est censé protéger contre un cancer qui ne se manifeste pas avant une trentaine d'années! Combien de contrôle et de rappels faudra-t-il imposer pour assurer la protection des femmes au-delà de l'âge de 70 ans?

Dr François Choffat, Estavayer-le-Lac

Ecrivez-nous

Rédaction du «Matin»
Av. de la Gare 33, 1001 Lausanne
ou par e-mail à
lematincourrier@edipresse.ch